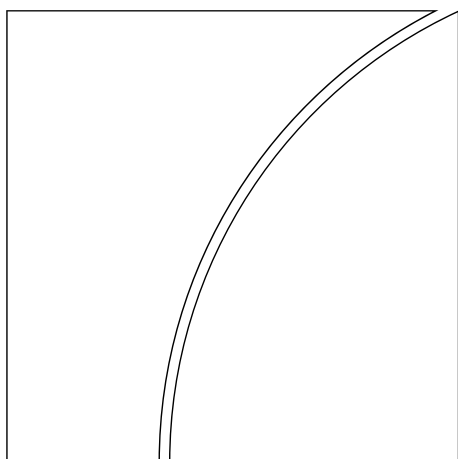




BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX



82^e Rapport annuel

1^{er} avril 2011–31 mars 2012

Bâle, 24 juin 2012

Le présent rapport est disponible sur le site BRI (www.bis.org).
Il est également publié en allemand, anglais, espagnol et italien.

© *Banque des Règlements Internationaux, 2012. Tous droits réservés.*
De courts extraits peuvent être reproduits ou traduits sous réserve que la source en soit citée.

ISSN 1021-2493 (version imprimée)
ISSN 1682-7716 (en ligne)
ISBN 92-9131-255-X (version imprimée)
ISBN 92-9197-255-X (en ligne)

Table des matières

Lettre introductive	vii
Vue d'ensemble des chapitres économiques	ix
I. Sortir des cercles vicieux	1
Les ajustements structurels se font attendre	1
Surexposées, les banques centrales sont confrontées à des risques	2
La perspective des finances publiques donne le vertige	4
La sphère financière est en pleine mutation	6
Quant à l'Union monétaire européenne... ..	7
Synthèse	9
II. Retour sur l'année écoulée	12
Essoufflement de la reprise mondiale en 2011	12
Effets contrastés de la cherté des produits de base	15
Accentuation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro	16
Contraction du financement des banques européennes et de l'offre de crédit ..	19
Fragilité persistante de la croissance mondiale début 2012	22
III. Rééquilibrer la croissance	24
Ajustement structurel	24
Le chômage après l'éclatement de la bulle de l'immobilier	25
Dépendance vis-à-vis de la demande extérieure	28
Viabilité de la dette	30
Quelles solutions ?	35
Encadré – Ramener la dette des ménages à un niveau soutenable	37
IV. Les limites de la politique monétaire	39
Politique monétaire dans les économies avancées et émergentes	39
Mesures prises au cours de l'année écoulée	39
Évaluation de l'orientation monétaire	44
Portée et limites d'une détente monétaire prolongée	46
Assouplissement monétaire et assainissement des bilans	47
Encadré IV.A – Politique monétaire et rentabilité des banques, 2008–2010	49
Impact mondial de la politique monétaire	50
Encadré IV.B – Évolution des marchés monétaires au jour le jour	51
Risques à long terme pour les banques centrales	53
Synthèse	55

V. Restaurer la viabilité des finances publiques	56
Raisons et portée de la perte du statut d'émetteur sans risque	57
Évolution des finances publiques	57
Encadré – Cycle financier, production potentielle et solde budgétaire structurel	59
Impact de la crise financière sur la situation budgétaire	63
Incidence de la détérioration de la qualité de crédit des émetteurs souverains sur le système financier	64
Réactions face à la dégradation de la solidité budgétaire des États	64
Conséquences de la perte du statut de référence sans risque	66
Comment recouvrer le statut de référence sans risque ?	67
Synthèse	70
VI. Évolution du secteur bancaire après la crise	71
Évaluations du secteur bancaire par le marché	72
Valorisations sur les marchés d'actions	72
Valorisations sur les marchés de la dette	73
Rentabilité des banques : évolution et origines	73
Encadré VI.A – Le système bancaire parallèle	74
Renforcement des bilans	76
Fonds propres	77
Liquidité	78
Sûretés	79
Défis immédiats pour les autorités	80
Défis à long terme pour le nouveau modèle opérationnel des banques	83
Soutien des pouvoirs publics	83
Encadré VI.B – Exigences de fonds propres : de Bâle II à Bâle III	85
Gestion des coûts	87
Activité bancaire internationale	88
Encadré VI.C – Refonte des marchés des dérivés de gré a gré	89
Synthèse	91
Organigramme de la BRI au 31 mars 2012	98
La BRI : mission, activités, gouvernance et résultats financiers	99
Banques centrales membres de la BRI	138
Conseil d'administration de la BRI	139
États financiers	147
Rapport des commissaires-vérificateurs indépendants	213
Récapitulatif des cinq derniers exercices	214

Graphiques

I.1	Cercles vicieux et leurs conséquences sur les banques	9
II.1	Activité économique et déséquilibres mondiaux	12
II.2	Économies émergentes : prix de l'immobilier, en termes réels	13
II.3	Activité économique et cours des actions	14
II.4	Marchés des produits de base et inflation	15
II.5	Zone euro : rendement des obligations d'État 10 ans	17
II.6	Actifs sûrs et actifs à risque	18
II.7	Finances publiques	19
II.8	Banques : indicateurs de solidité financière	20
II.9	Banques : conditions de financement	20
II.10	Banques : octroi de crédit	21
II.11	Secteur bancaire de la zone euro : dépôts et flux de capitaux privés transfrontières	23
III.1	Emploi et production : déséquilibres sectoriels durant la récente récession	25
III.2	Déséquilibres sectoriels et chômage	26
III.3	Déséquilibres sectoriels et chômage, selon l'ampleur de la contraction ou de l'expansion	27
III.4	Croissance : sensibilité aux exportations nettes	28
III.5	Évolution du crédit, croissance du PIB et écart de crédit	31
III.6	Secteur privé et ménages : ratio du service de la dette	33
III.7	Banques : provisions sur prêts et prêts improductifs	34
IV.1	Taux directeur	40
IV.2	Courbes des taux à terme	41
IV.3	Banques centrales : taille et composition du bilan	42
IV.4	Taux longs	42
IV.5	Taux directeur réel	44
IV.6	Taux directeur et règle de Taylor	45
IV.7	Banques centrales : actif	45
IV.8	États-Unis : politique monétaire et dynamique de la crise	46
IV.9	Cours des produits de base, prix à la consommation et coûts unitaires de main-d'œuvre	52
IV.10	Anticipations d'inflation à long terme	54
V.1	Administrations publiques : indicateurs budgétaires	57
V.2	Titres d'État : détenteurs	62
V.3	Émetteurs souverains : prime CDS et note de crédit	65
V.4	Dette des administrations publiques : profil de risque de crédit	67
V.5	Obligations d'État et d'entreprise : rendement	68
VI.1	Secteur bancaire : évaluation par le marché et les analystes	72
VI.2	Banques : rentabilité et affectation des bénéfices	76
VI.3	Bilans des banques : capacité d'absorption des pertes	77
VI.4	Grandes banques : liquidité et ressources	78
VI.5	Sûretés : utilisation et offre	79
VI.6	Secteur bancaire : indicateurs de vulnérabilité	81
VI.7	Marchés de la dette et des actions : incidence du soutien de l'État	84
VI.8	Gestion des coûts et stabilité des bénéfices	86
VI.9	Activité bancaire internationale avant et après la crise	88
VI.10	Banques des économies émergentes : activité de prêt	91

Tableaux

IV.1	Réserves de change : variation annuelle	43
V.1	Écarts budgétaires : évolution et composantes	61
VI.1	Grandes banques : rentabilité	87

La version anglaise du présent rapport a été mise sous presse entre le 14 juin et le 15 juin 2012.

Conventions utilisées dans le Rapport

cvs	corrigé des variations saisonnières
e	estimation
g, d	échelle de gauche, échelle de droite
pb	points de base
S, T	semestre, trimestre
...	non disponible
.	sans objet
–	nul ou négligeable
\$, dollar	dollar des États-Unis, sauf indication contraire

Dans les tableaux, un total peut ne pas correspondre exactement à la somme de ses composantes, en raison des écarts d'arrondi. Les chiffres présentés pour mémoire y figurent en italique.

Dans le présent rapport, le terme « pays » englobe aussi les entités territoriales qui ne constituent pas un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux, mais pour lesquelles des statistiques distinctes sont établies et tenues à jour de façon indépendante.

82^e Rapport annuel

*soumis à l'Assemblée générale ordinaire
de la Banque des Règlements Internationaux
tenue à Bâle le 24 juin 2012*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous soumettre le 82^e Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à DTS 758,9 millions, contre DTS 816,0 millions pour l'exercice précédent. Les résultats détaillés de l'exercice 2011/12 figurent dans la section Bénéfice net et répartition, pages 143–146.

En vertu de l'article 51 des Statuts de la Banque, le Conseil d'administration propose que la présente Assemblée générale déclare un dividende de DTS 305 par action pour l'exercice écoulé, ce qui porterait à DTS 168,4 millions le total à verser, les quatre nouvelles banques centrales actionnaires recevant un dividende d'un montant calculé *pro rata temporis*. Le dividende est payable en toute monnaie entrant dans la composition du DTS ou en francs suisses.

Le Conseil recommande, en outre, que DTS 29,5 millions soient transférés au Fonds de réserve générale, DTS 6,0 millions au Fonds spécial de réserve de dividendes et le reliquat, soit DTS 555,0 millions, au Fonds de réserve libre.

Si ces propositions sont adoptées, le dividende de la Banque pour l'exercice 2011/12 sera payable aux actionnaires le 29 juin 2012.

Bâle, 15 juin 2012

JAIME CARUANA
Directeur Général